

## LES ÉTAPES DE L'INSCRIPTION EN LIGNE

### • Vous vous connectez pour la 1ère fois

Vous devez remplir en ligne une fiche relative à votre état civil et choisir un mot de passe. Une fois cette page validée, un code d'accès vous est automatiquement attribué. Notez soigneusement ce code d'accès ainsi que votre mot de passe car ils seront nécessaires pour consulter ou modifier votre candidature.

### • Avant de commencer la procédure d'enregistrement

Assurez-vous que vous disposez de toutes les informations demandées, en particulier celles-ci :

- expériences professionnelles (période de travail, nature de l'emploi); si vous avez exercé comme maître d'internat, surveillant d'externat ou aide-éducateur, précisez dans quelle(s) académie(s).
- le(s) diplôme(s) et l'année d'obtention.
- les vœux géographiques : il est de votre intérêt d'élargir au maximum, sachant que la plupart des établissements sont accessibles par des transports en commun. Vous pouvez formuler jusqu'à 6 vœux portant au choix sur des communes, groupements de communes ou le département.

**L'attention des candidats est appelée sur la nécessité de formuler au moins 2 vœux de type "groupement de communes".**

### • A la fin de la procédure d'enregistrement

Attention : aucun accusé de réception de votre dépôt de candidature, aucune confirmation ne vous parviendront par voie postale.

## S'INSCRIRE EN LIGNE

- Se connecter de préférence avec Internet Explorer)
- Si vous utilisez Netscape : il se peut que vous rencontriez un problème d'affichage de page du à la configuration de ce dernier.

### Vérifiez que les paramètres suivants sont en place :

A partir du bandeau menu du navigateur :

Edition -> Préférences -> Catégorie : Avancées -> Proxy -> Configuration manuelle (le bouton doit être coché) -> cliquer sur Afficher.

La fenêtre "configuration manuelle du Proxy" s'ouvre : assurez-vous que l'adresse du serveur proxy + port soient indiqués également pour la case Sécurité.